

Compte rendu du CONSEIL DE L'UFR SCIENCES SOCIALES ET ADMINISTRATION En formation plénière Séance du 9 mai 2023

Etaient présents :

Lionel RISCHMANN
Agnès DIAB
Marco STEFANELLI
Gérald NABOAKA
Céline DEL FRANCO

Directeur adjoint
Responsable administrative
Responsable Scolarité
Responsable financier
Assistante de direction

MEMBRES ELUS	
Enseignants collège A	Enseignants collège B
Anne Peggy HELLEQUIN Xavier VIGNA	Fabrice BONDOUX Alice BRAUN Alexis GONIN Anne LE PAS DE SECHEVAL
Personnel BIATSS	Etudiants
Johanna ADILE-CHAPRON Dalila KHELIFI Franck RAKOTONIRINA	Matisse DUHAMEL Héloïse GAIDOT Sam MARTI
Membres invités	Procurations
David BLANCHON Katerina CHRYSSANTHAKI-NAGLE Sylvie PEDRON COLOMBANI	Christel MULLER à Xavier VIGNA Olivier RATOUIS à Anne Peggy HELLEQUIN Olivier KYBURZ à Fabrice BONDOUX Brigitte BOISSAVIT- CAMUS à Anne LE PAS DE SECHEVAL Laure MACHU à Alice BRAUN Dominique MEURS à Fabrice BONDOUX Selim BEN HAMOUDA à Sam MARTI Coppelia MOREAU à Sam MARTI William DESPEAUX à Héloïse GAIDOT

Lionel RISCHMANN ouvre la séance à 14h00.

Héloïse GAIDOT prend la parole concernant la demande de report du dernier CUFR de la part des élus étudiants de l'UNEF en raison de la mobilisation étudiante.

Lionel RISCHMANN lui répond qu'il ne s'agit pas d'une journée de mobilisation nationale et donc que le CUFR devait bien se tenir.

I. Approbation des comptes rendus du CUFR restreint et du CUFR plénier du 21 mars 2023

Le compte rendu du CUFR restreint est approuvé à l'unanimité des membres élus enseignants présents et représentés.

Le compte rendu du CUFR plénier est approuvé à la majorité des membres présents et représentés avec 14 oui et 3 abstentions.

II. Maquette du master Géographie et aménagement (GAED) parcours CMI

Le master GAED parcours CMI TTP est un cursus en master ingénierie et qui s'ouvre progressivement depuis 3 ans. A la prochaine rentrée, il ouvrira en master 1.

Alexis GONIN présente la formation qui est un cursus en 5 ans, l'ouverture en master 2 est prévue à la rentrée 2024 2025. La maquette du master géographie CMI reprend les 3 parcours du master GAED avec 20% d'enseignements supplémentaires. Il y a 4 cours de spécialisation en plus en master 1 et 4 cours de spécialisation en plus en master 2. Il s'agit de cours en ingénierie de projets de territoire et en ingénierie participative. Les étudiants suivent un des 3 parcours du master GAED auquel se rajoute la spécialité du CMI.

Le master parcours CMI délivre un label d'ingénierie.

La maquette du master CMI est approuvée à la majorité des membres élus et représentés avec 14 oui et 3 abstentions.

III. Vote des calendriers dérogatoires

Nous avons plusieurs calendriers dérogatoires à faire voter. Ils seront ensuite validés à la CFVU de début juin.

Ils concernent les formations suivantes :

Les masters :

Masters 1 et 2 Géographie, aménagement, environnement et développement

Masters 2 Urbanisme-Aménagement

Masters 2 Sciences économiques et sociales

Les masters MEEF 1 et 2 :

Histoire-géographie

Sciences économiques et sociales.

DU seconde chance et préparation au PLC histoire-géographie, parcours histoire-géographie

Les licences professionnelles :

Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire parcours Associations et coopératives (LP GOESS)

Organisation et gestion des Établissements Hôteliers et de Restauration parcours Encadrement et exploitation en Hôtellerie et restauration de luxe

Héloïse GAIDOT annonce que les élus étudiants refusent de voter les calendriers dérogatoires en raison de leur opposition au calendrier général de l'université qui supprime la semaine de révision de second semestre.

Anne Peggy HELLEQUIN souhaiterait que soit envoyé aux responsables de formation un rappel des échéances à tenir au cours de l'année.

Les calendriers dérogatoires sont approuvés à la majorité des membres présents et représentés avec 15 voix pour et 5 voix contre.

IV. Bonus aux diplômes, banque de séminaires

Bonus aux diplômes :

On a une suppression et 4 ajouts par rapport à l'offre de l'année dernière dans la liste des bonus aux diplômes.

La suppression concerne le « stage en archéologie » porté par la L3 d'histoire de l'art et archéologie parcours archéologie.

Les ajouts concernent les EC « Gamelan javanais 1 et 2 » de la licence SHAE parcours pratiques musicales et ethnomusicologie, les EC « Les communs, vers des gouvernances alternatives la ruralité » du master GAED parcours GEDELO, et « ressources territoriales » du master GAED parcours NOURAD.

Banque de séminaires de master :

L'EC « Pratique de recherche en socio économie » porté par le master SES parcours Action publique, action sociale est supprimée de la banque de séminaire. On lui ajoute par contre 4 EC par rapport à l'année dernière.

Les ajouts sont : « Histoire de l'art médiéval, Histoire de l'art moderne : les représentations du corps à la Renaissance », issus du master Histoire de l'art, « Art et archéologie du monde grec », issu du master Archéologie et « Institution et politique du corps et de la santé » issu du master de sociologie.

Point scolarité :

La remontée des notes doit être faite le plus tôt possible, dès la fin de la session si possible.

Les demandes de maintien doivent être déposées sur la plateforme saisine entre le 3 et le 22 juin. Cela concerne toutes les formations cette année.

Les demandes seront examinées pendant les jurys de session 2. Les secrétariats pédagogiques feront l'extraction du tableau par formation avec les pièces justificatives, les membres du jury devront signer le tableau et motiver les refus.

L'information aux étudiants a été communiquée par mail par la Présidence. Les gestionnaires pédagogiques vont également contacter les étudiants de licence potentiellement concernés par la demande de maintien et tous les étudiants de master.

V. Rappel sur les livrets pédagogiques

Les livrets pédagogiques doivent être impérativement votés lors du CUFR de juillet pour être votés à la CFVU de début septembre.

On est contraint de respecter les délais des instances.

Toutes les modifications doivent être saisies dans AMETYS pour le 11 juin. Il s'agit des modifications apportées aux modalités d'évaluation. D'autres modifications, comme les modifications des noms des responsables d'EC par exemple, peuvent par contre être apportées par la suite.

Il y aura ensuite une semaine d'échange avec les responsables de formation pour les dernières vérifications entre le 24 juin et le 3 juillet afin que les livrets soient votés au CUFR du 4 juillet.

VI. Parcoursup et Mon Master

Parcoursup :

La période d'évaluation des vœux prend fin le lundi 23 mai.

Mon Master :

La période d'évaluation des vœux prend fin le 5 juin.

Héloïse GAIDOT demande le délai pour faire l'inscription administrative pour les masters 1.

L'étudiant a 3 jours pour valider le vœu sur la plateforme dès lors qu'il a reçu son acceptation dans le master de son choix. Il peut ensuite faire son inscription administrative jusqu'à mi-juillet pour la phase principale. L'inscription se fera fin août pour ceux qui sont acceptés en juillet.

Désormais, la validation des candidatures par l'administration se fait après l'examen des candidatures par les commissions.

VII. Demande de passage en session unique de la licence professionnelle GOESS

La responsable de la licence professionnelle GOESS souhaite instaurer un passage en session unique au lieu de 2 sessions.

La demande de passage en session unique de la licence professionnelle GOESS est approuvée à la majorité des membres présents et représentés avec 16 voix pour et 5 voix contre.

VIII. Conventions

Agnès DIAB rappelle les procédures pour les projets de convention. Les enseignants désirant soumettre des projets de convention doivent prendre contact avec Agnès DIAB afin qu'elle fournisse la trame de la convention. Ensuite, la convention passe par une procédure de navette avec le SAJI, l'UFR, les enseignants et les partenaires concernés pour finaliser cette convention. Il faut faire connaître les aspects financiers éventuels afin qu'ils puissent être injectés dans le budget initial.

Nous avons reçu six conventions avec le master d'urbanisme qui sont en cours de signature. Cinq ont été validées par le SAJI :

- Convention CV 2023-156 avec Respire pour un financement de 4000 euros
- Convention CV 2023-165 avec le département du 92 pour un financement de 7000 euros
- Convention CV 2023-161 avec ENSA La Villette pour 4000 euros
- Convention CV 2023-162 AVEC LA VILLE DE Sarcelles pour 3000 euros
- Convention CV 2023-168 avec les Terrasses de Nanterre pour 4000 euros

Cela nous donne une somme globale de 22000 euros à laquelle il faut soustraire les 15% de frais de gestion.

La Convention avec Askazia Ozkarbi n'a pas été validée par le SAJI.

Les conventions ont pu être injectées dans le BR. Cette année, il y aura un seul BR qui aura lieu en juillet.

Les conventions sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.

IX. Point financier et budgétaire avant budget rectificatif (BR)

Pour le taux d'exécution global, la consommation du budget de l'UFR s'élève à 40% à ce jour.

La plupart des départements n'ont pas encore commencé à engager leur ligne budgétaire, c'est un peu moins le cas pour les lignes des masters qui sont entamées.

Les BUFR ont des taux d'exécution habituels sur cette période.

La ligne investissement doit servir à financer la création de la salle podcast, ce qui n'a pu se faire en raison du COVID puis en raison du manque de matériaux. Une salle podcast sera financée par COMETE mais les travaux qui étaient prévus en avril sont finalement reportés à cet été. Une deuxième salle sera financée par l'UFR. Nous n'en avons pas encore reçu le devis.

Les frais de contribution de reprographie d'un montant de 20649€ et la régularisation des frais de contribution de la téléphonie et courrier d'un montant de 444€ ont été régularisés dans le BR.

Les frais de reprographie ont triplé. Afin de limiter les frais, il faut avoir le réflexe de passer par le service de reprographie et non par le photocopieur.

Les rentrées financières des conventions d'urbanisme ont pu être intégrées dans le BR. L'université prend 15% de frais de gestion sur les sommes de ces conventions.

Il est rappelé que les lignes budgétaires ne peuvent pas servir à la rémunération de personnel.

Le budget rectificatif est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

X. Direction adjointe de l'UFR

Lionel RISCHMANN annonce qu'il quittera la direction adjointe de l'UFR en juillet. Un mail sera envoyé à l'ensemble des enseignants afin de recevoir les candidatures. Cet adjoint ou adjointe serait élu.e au CUFR du 4 juillet.

Fin du conseil à 16h00.